



Capacité à Mariage Article 27 du colde civil

Par **steffie2802**, le **09/07/2014** à **12:12**

bonjour

mon fiancé et moi même nous nous sommes vue refuser notre capacité à mariage selon l'article 27 du colde civil.

le consulat nous à informé qu'il informait le parquet de Nantes, et depuis sommes sans nouvelles pour savoir comment intervenir.

quelqu'un poourrait il m'informer de la démarche que je peux faire

merci d'avance